

FICHE DE RESERVATION EN VUE DE LA LOCATION DU PODIUM de la COMMUNAUTE DE COMMUNES

LE LOCATAIRE :

Nom et Prénom :

Raison Sociale (entreprise, association) :

N° Siret obligatoire.....

Adresse :

Téléphone :

LA MANIFESTATION :

Objet : Lieu de montage :

Dates :

(Indiquer le jour afin de distinguer si c'est en semaine ou le WE)

Horaires précis :

LA LOCATION :

Podium de 48 m2 de 6m X 8m modulable sur 1.20 m.

La durée de la location du podium ne dépassera pas les 72 H.

LE TARIF:

Le tarif de la location est de : 50 €

CONDITIONS DE LA RESERVATION :

La réservation doit être effectuée auprès de la Communauté de Communes du Pays de St Amour qui tient à jour le planning de réservation du podium.

Un chèque de caution de 50 € (à l'ordre du Régisseur de la Communauté de Communes du Pays de St Amour) doit être déposé à la Communauté de Communes le jour de la réservation il sera **encaissé**. Si celle-ci est annulée 50% du montant du chèque de caution vous sera remboursé.

Le podium sera monté par nos agents techniques le :

Le sera démonté par nos agents techniques le :

Le réservataire déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur précisant les conditions d'utilisation du podium et s'y conformer.

Fait en 2 exemplaires (Communauté de Communes, réservataire)

à St Amour, le

Le réservataire (cachet et signature)

Le Président de la CCPSA